

Bachelier en gestion hôtelière orientation : arts culinaires

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Management des ressources humaines			
Code	ECHA2B30MRH	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Elodie NUOTATORE (elodie.nuotatore@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à acquérir des concepts de base en matière d'organisation, de culture et de gestion de l'entreprise et de mettre en œuvre les méthodes de gestion des ressources humaines en tant que futur(e) gestionnaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- 1.5 Développer la polyvalence et l'esprit d'entreprendre afin de gérer des projets complexes, de proposer des solutions innovantes et de les accompagner
- 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**

- 2.4 Négocier avec les différents interlocuteurs

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à la gestion hôtelière**

- 3.2 Interagir avec les acteurs institutionnels, touristiques, culturels
- 3.3 Mettre en place et utiliser les outils de gestion comptable et financière de son entreprise
- 3.5 Appliquer les règles de la profession en matière d'hygiène, de sécurité, de normes dans le respect de la législation

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**

- 4.2 Adapter, concevoir et exploiter des indicateurs de tendances liés à son activité
- 4.3 Accompagner des audits internes financiers, qualité, environnementaux, de gestion, de son activité, cerner les problèmes, proposer, mettre en œuvre et assurer le suivi des solutions

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

- 5.1 Gérer les flux de personnel, répartir et coordonner les tâches et les responsabilités entre les personnes et les équipes, dans le respect des règles spécifiques du secteur
- 5.2 Former, évaluer, motiver et animer les collaborateurs
- 5.3 Planifier les prévisions stratégiques de l'entreprise pour répondre aux objectifs et les mettre en œuvre

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, il est attendu de l'étudiant(e) qu'il/elle soit capable de :

- Analyser la situation RH d'une entreprise aux niveaux structurel et opérationnel;
- Comprendre et remplir ses différentes missions en tant que manager des ressources humaines (base administrative, actes de base, actions mobilisatrices,...);
- Développer son leadership, analyser les dynamiques de groupe et l'esprit d'équipe au sein de son entreprise.
- Favoriser une ambiance et un cadre de travail propice à l'épanouissement des employés au sein de l'entreprise à travers l'analyse de leurs aspirations professionnelles.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECHA2B30MRHA Management des ressources humaines

48 h / 4 C

Contenu

Les contenus d'apprentissage abordés concerneront notamment:

- La base administrative des RH;
- Les actes de base (analyse des besoins, descriptions de fonction, classification et rémunération, recrutement et sélection, évaluations, formation et gestion prévisionnelle des carrières);
- Les actions mobilisatrices (communication interne, gestion de la motivation, prise en compte des aspirations professionnelles, activités de team building,...);
- Equilibre et rééquilibrage (gestion de l'équité, du stress, du temps, de la discipline et des dysfonctionnements).

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Situation-problème

Travaux pratiques

Textes d'ouvrages et articles

Les notes de l'étudiant(e) font partie intégrante de la matière évaluée.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une séance de Q/R sera proposée en fin de quadrimestre.

L'étudiant(e) est invité(e) à prendre contact avec l'enseignante par mail s'il/elle rencontre des difficultés en dehors des séances.

Sources et références

Ouvrages spécialisés et sites Internet

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Slides de cours

Notes de cours

Vidéos et sites Internet

4. Modalités d'évaluation

Principe

Session Q1:

15% des points seront consacrés à la participation active de l'étudiant(e) et aux éventuels travaux réalisés hors session.

35% des points seront le résultat d'un examen écrit portant sur la matière vue au Q1.

Session Q2:

15% des points seront consacrés à la participation active de l'étudiant(e) et aux éventuels travaux et tests réalisés hors session.

35% des points seront le résultat d'un examen écrit portant sur l'ensemble de la matière vue au Q2.

Session Q3:

100% des points seront attribués via un examen écrit sur l'ensemble de la matière vue durant les 2 quadrimestres de cette AA.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	15	Evc + Trv	15		0
Période d'évaluation	Eve	35	Exe	35	Exe	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Dans la mesure où cette unité d'enseignement est constituée d'une seule activité d'apprentissage, automatiquement, la note de l'activité d'apprentissage est la note de l'unité d'enseignement.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).